

Mai 2012

F



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

COMITÉ FINANCIER

Cent quarante-quatrième session

Rome, 14–15 mai 2012

**Note de la Directrice exécutive sur le
Rapport annuel de l'Inspecteur général du PAM**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Sean O' Brien

**Directeur financier par intérim
et Fonctionnaire responsable du Département de la gestion des ressources et de l'obligation
redditionnelle**

Programme alimentaire mondial

Tel: +3906 6513 2682

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

RÉSUMÉ

- C'est la première fois que, pour renforcer la transparence et la responsabilité, la Directrice exécutive présente un document contenant des observations sur le Rapport annuel de l'Inspecteur général du PAM. Ce document expose les mesures prises ou sur le point de l'être en réponse aux aspects évoqués dans le rapport ainsi que des observations sur les activités et le déroulement des travaux de l'Inspecteur général.
- La Directrice exécutive se félicite de la conclusion générale indiquant que les activités de contrôle exécutées et décrites dans les rapports n'ont révélé aucune défaillance importante des processus de contrôle interne, de gouvernance et de gestion des risques mis en place dans l'ensemble du PAM qui aurait pu nuire à la réalisation des objectifs du Programme.
- La Directrice exécutive se félicite des observations positives sur les progrès accomplis dans le cadre du processus en cours de renforcement du contrôle de gestion et de l'obligation redditionnelle dans l'ensemble du PAM
- La Directrice exécutive appuie également les suggestions faites par l'Inspecteur général au sujet du renforcement de la gouvernance ainsi que de l'amélioration de l'organisation interne et de la gestion des ressources humaines. L'évaluation organisationnelle rapide en cours est destinée à faciliter l'élaboration du schéma détaillé de la transformation organisationnelle future proposée par l'Inspecteur général; cette évaluation examinera également des questions se rapportant à l'organisation interne et aux ressources humaines.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité financier de la FAO est invité à prendre note du document intitulé "Note de la Directrice exécutive sur le rapport annuel de l'Inspecteur général du PAM".

Projet d'avis

- **Le Comité financier de la FAO salue l'initiative prise par la Directrice exécutive du PAM de communiquer pour la première fois des observations sur le rapport annuel de l'Inspecteur général du PAM.**
- **Le Comité financier de la FAO prend note de la série de mesures qui ont été mises en œuvre pour traiter les points importants soulevés par l'Inspecteur général dans son rapport, et se réjouit de constater que nombre de ces points seront pris en compte dans le cadre de l'évaluation organisationnelle rapide qui vient d'être lancée.**
- **Le Comité financier de la FAO conseille au Conseil d'administration du PAM de prendre note des observations supplémentaires formulées par la Directrice exécutive du PAM au sujet du document intitulé "Rapport annuel de l'Inspecteur général du PAM" ainsi que du ferme engagement qui a été pris de saisir les possibilités d'améliorations mises en lumière dans le rapport.**

برنامج
الغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 4–8 juin 2012

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

**Point 6 de l'ordre du
jour**

Pour examen



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2012/6-E/1/Add.1

8 mai 2012
ORIGINAL: ANGLAIS

NOTE DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE SUR LE RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DU PAM

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

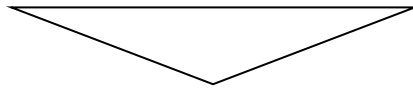
Directeur financier p.i. et Fonctionnaire responsable, RM*:	M. S. O'Brien	tél.: 066513-2682
---	---------------	-------------------

Chef de cabinet et Directeur du Bureau du Directeur exécutif:	M. B. Parajuli	tél.: 066513-2002
--	----------------	-------------------

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative principale de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Département de la gestion des ressources et de l'obligation redditionnelle

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil prend note du document intitulé "Note de la Directrice exécutive sur le Rapport annuel de l'Inspecteur général du PAM" (WFP/EB.A/2012/6-E/1/Add.1).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

INTRODUCTION

1. C'est la première fois que, pour renforcer la transparence et la responsabilité, la Directrice exécutive présente un document contenant des observations sur le "Rapport annuel de l'Inspecteur général du PAM" (WFP/EB.A/2012/6-E/1). Ce document expose les mesures prises ou sur le point de l'être en réponse aux aspects évoqués dans le rapport ainsi que des observations sur les activités et le déroulement des travaux de l'Inspecteur général.
2. Pour la commodité du lecteur, les observations se réfèrent au numéro de paragraphe du rapport annuel.

Observations

⇒ *Paragraphe 3: Contrôle de la qualité des fonctions d'audit*

3. La Directrice exécutive note avec satisfaction que, suite à un examen externe de la qualité, la fonction d'audit a été certifiée rigoureusement conforme aux normes de l'Institut des auditeurs internes. Il s'agit là d'un avis favorable important sur le haut niveau de professionnalisme atteint par le Bureau de l'audit interne.

⇒ *Paragraphe 6: Absence d'interférence de la part de la direction*

4. La Directrice exécutive note également la confirmation de l'Inspecteur général qu'il n'y a eu aucune interférence de la part de la direction dans la planification du travail et l'établissement des rapports, ni aucune contrainte de ressources ou autre facteur qui soit susceptible d'affecter l'indépendance des activités de contrôle ou des assurances données.

⇒ *Paragraphe 7: Déclaration d'assurance*

5. La Directrice exécutive se félicite de la conclusion générale indiquant que les activités de contrôle exécutées et décrites dans les rapports n'ont révélé aucune défaillance importante des processus de contrôle interne, de gouvernance et de gestion des risques mis en place dans l'ensemble du PAM qui aurait pu nuire à la réalisation des objectifs du Programme.

⇒ *Paragraphes 8 à 16: Gouvernance, gestion des risques et contrôles au PAM – opinion générale des services de contrôle*

6. La Directrice exécutive se félicite des observations positives sur les progrès accomplis dans le cadre du processus en cours de renforcement du contrôle de gestion et de l'obligation redditionnelle dans l'ensemble du PAM (paragraphes 11 et 12). Elle appuie également les suggestions relatives au renforcement de la gouvernance ainsi qu'à l'amélioration de l'organisation interne et de la gestion des ressources humaines qui figurent aux paragraphes 14 à 16 et elle formule ci-après quelques remarques sur les points soulevés.

⇒ *Paragraphe 14: Renforcement de la gouvernance*

7. La Directrice exécutive soutient pleinement les efforts mis en œuvre pour accroître l'efficacité du PAM en renforçant la gouvernance grâce à une amélioration de la planification, de l'organisation et de la coordination aux différents niveaux. L'évaluation organisationnelle rapide en cours est destinée à faciliter l'élaboration du schéma détaillé de la transformation organisationnelle future proposée par l'Inspecteur général. La Division

des technologies de l'information a publié en 2012 une série de documents de politique et de stratégie pour donner suite au point soulevé par l'Inspecteur général. La direction va étudier les options envisageables pour que les bureaux de pays s'adaptent plus systématiquement aux variations des ressources disponibles.

⇒ *Paragraphe 15: Amélioration de l'organisation et de la gestion internes*

8. La Directrice exécutive se range à l'avis qu'il est possible d'accroître l'efficacité du PAM en améliorant l'organisation interne et la fonction de gestion. L'évaluation organisationnelle rapide examinera ce point et prendra en compte les aspects évoqués par l'Inspecteur général.
9. La sensibilisation à la politique du PAM contre la fraude et la corruption est l'un des aspects essentiels des nouveaux processus d'auto-évaluation du contrôle interne et de validation par les administrateurs introduits en 2011 à l'appui de la nouvelle déclaration sur le contrôle interne.

⇒ *Paragraphe 16: Amélioration de la gestion des ressources humaines*

10. La Directrice exécutive approuve l'importance donnée à la gestion efficace des ressources humaines pour la réalisation des objectifs du PAM, laquelle sera un aspect central de l'évaluation organisationnelle rapide. La Directrice exécutive accorde un caractère très prioritaire à la transparence et à la compétitivité d'un processus de recrutement qui permette au PAM de disposer de mécanismes appropriés pour recruter et déployer son personnel avec souplesse en situation d'urgence, et pour améliorer l'évaluation de la performance professionnelle.

⇒ *Paragraphe 38 et tableau 8: Recommandations d'audit restées en suspens*

11. Des progrès considérables ont été faits depuis deux ans s'agissant de donner suite aux recommandations du Comité d'audit, en privilégiant au départ les recommandations concernant des risques élevés. Cet effort s'est poursuivi en 2012 et un nombre important de recommandations concernant des risques modérés ou élevés sont pleinement appliquées depuis la fin de 2011. La Directrice exécutive est bien décidée à disposer d'un système qui permette d'appliquer sans tarder les recommandations issues des contrôles.

⇒ *Paragraphe 40: Domaines dans lesquels les audits ont constaté que des améliorations étaient nécessaires*

12. L'Inspecteur général relève cinq domaines appelant des améliorations au vu de certaines recommandations issues d'audits internes sur des problèmes présentant des risques élevés. Sur de nombreux points signalés, le travail a commencé, notamment sur les suivants:
 - De nouvelles directives ont été publiées récemment sur le développement d'applications relatives aux technologies de l'information.
 - Dans le cadre de leur direction conjointe du module mondial d'action groupée de la sécurité alimentaire, le PAM et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture tentent de trouver des moyens de démarrer la conception et la mise au point d'interventions de relèvement dès le début d'une situation d'urgence afin d'assurer la transition harmonieuse entre secours et redressement.
 - Une nouvelle politique a été adoptée afin de garantir la division des tâches entre les utilisateurs du Système mondial et réseau d'information du PAM (WINGS II), et un plan d'action est en cours de rédaction pour appliquer pleinement la recommandation concernant sur ce point.

- Des options sont à l'étude pour renforcer la fonction d'assurance.

⇒ *Paragraphe 47: Pertes découlant de cas ayant fait l'objet d'une enquête de l'Inspecteur général*

13. L'Inspecteur général chiffre le total des pertes pour le PAM découlant de cas ayant fait l'objet d'une enquête de ses services à 38 951 dollars É.-U. Bien que le montant de ces pertes soit relativement faible au regard de son budget annuel de plus de 3,5 milliards de dollars au total, le PAM maintient une politique de tolérance zéro à l'égard de tout acte de fraude ou de corruption.

⇒ *Paragraphe 52: Résultats des enquêtes*

14. L'Inspecteur général indique que les enquêtes résultent souvent de défaillances de la gestion de la performance à tous les niveaux et de la difficulté de concilier gestion du personnel et exigences opérationnelles. À cet égard, un exercice de planification des effectifs à l'échelle du PAM est en cours avec pour objectif de répondre plus efficacement aux besoins actuels et à plus long terme en recherchant des compétences nécessaires et en affectant les membres du personnel aux postes correspondant à leur savoir-faire.
15. Le nouveau cadre de contrôle interne¹ souligne également l'importance de la supervision et du processus d'auto-évaluation du contrôle interne; des directives s'y rapportant sont en cours d'élaboration pour mieux sensibiliser les gestionnaires à la nécessité d'assurer une supervision adéquate du personnel inexpérimenté. Des consignes supplémentaires sont également en préparation pour la gestion des petits bureaux où il est plus difficile d'assurer la division des tâches.

¹ Dans le même rapport le CCI a indiqué que le PAM méritait une mention spéciale pour avoir mis en place un solide cadre de contrôle interne qui couvrait bon nombre des aspects des principales composantes de la responsabilité identifiés et que le guide du contrôle interne à l'intention des administrateurs était également un document digne d'éloges qui mettait fortement l'accent sur la culture de la responsabilité et la nécessité pour les gestionnaires de faire venir l'exemple du haut.